



Procès-verbal NON adopté

29^e Assemblée générale annuelle

Le 26 octobre 2019, 9 h
Hôtel Fairmont Winnipeg
Winnipeg (Manitoba)

Présences :

Membres du Comité exécutif de la FNCSF :

Pelletier, Mario, NB, président
Lesage, Bernard, MB, 1^{ère} vice-prés.
Lemay, Jean, ON, 2^e vice-présidence
Gallant, Émile, IPE, 3^e vice-présidence

Membres du Conseil d'administration de la FNCSF :

Arseneault, Louis, AB
Blais, Jean-Sébastien, YK
Chartrand, Denis M., ON
Cloutier, Simon, TNO
Lavoie, Marie-Pierre, CB
LeFort, Léonard, NÉ
Mini, Charly, TN
Mayaliwa, Willy Wilondja, NB

Commissaires, conseillères et conseillers scolaires :

Allain, Réal, NB
Allard, Marc, ON
Allen, Julie, ON
Arcand, Nicole, ON
Azaf Diehl, Annette, CB
Basque, Marcel, NB
Beaudry, Jean-Michel, MB
Bédard, Annie, CB
Bédard, Marie-Christine, CB
Béland, Natalie, AB
Bergeron, Marco, AB
Berthiaume, Claude, ON
Bidal, André, ON
Binette, Geneviève, SK
Bisson, Josée, ON
Blais, Donald, ON
Bouchard, Sergine-Rachelle, ON
Boudria, Daniel, ON
Briand, Monique, ON
Carrière, Louis, ON
Charbonneau, Isabelle, ON
Charron, Michel, ON
Chartrand, Melinda, ON
Chartrand, Roger, ON

Commissaires, conseillères et conseillers scolaires (suite) :

Clair, Michael, TN
Clément, Denis, MB
Côté, Michel, NB
Cyr, Francine, NB
d'Entremont, Jeanelle, NÉ
De la Roca, Inès, ON
Demers, Eric, NB
Demers, Paul, NB
Demers, Robert, ON
Dion, Langis, ON
Duchesne, Jules, ON
Dupuis, Yolande, MB
Essiembre, Louise, ON
Filion, Robert, CB
Fillion Major, Maridia, ON
Fortin-Bergeron, Madeleine, AB
Foulem, Ghislaine, NB
Fournier, Nicole, ON
Fournier, Gilles, ON
Gagné, Mario, AB
Gallant, Janine, IPE
Gélineault, Anne-Marie, ON
Goasdoué, Erwan, AB
Grégoire, Roger, ON
Grenier, Adrien, MB
Lacombe, Johanne, ON
Lambert, Pierre, ON
Landry, Sylvie, ON
Larochelle, Vincent, YK
Laurendeau, Olivier, ON
Legault, Marcel, ON
Lemoine, Joel, MB
Lemoyne, Roger, ON
Levac, Martial, ON
Levesque, Robert, NB
Lovenuk, Micheline, ON
Maisonneuve, Sylvianne, AB
Marcil, Jacinthe, ON
McKinnon, Clara, ON
Morais, Pauline, ON
Payeur, Sylvie, ON
Perrault, Jérôme, SK

Commissaires, conseillères et conseillers scolaires (suite) :

Pilon, Roch, ON
Poirier, Joseph, SK
Poitras, Sarah, TNO
Rainboth, Robert, ON
Rivard, Gisèle, SK
Rocheffort, Yvon, ON
Samson, Blair L, NÉ
Saumure, Tanya, AB
Sauvé, Doris, ON
Savoie, Steeve, NB
Savoie-Day, Jolène, ON
Schmitt, Sylvie, MB
Simard, Antonio, MB
Simard, Michel, MB
Tessier, Pierre, ON
Thibideau, Claire, ON
Thibodeau, Pascale, ON
Tremblay, Jean-Daniel, AB
Tuyishime, Jean de Dieu, TNO
Vaillancourt, Francine, ON
Vielfaure, David, MB
Zemni Yasmine, ON

Ministères, organismes nationaux et autres participants :

Audet, Mona, Plurielles
Charlebois, Karine, FNCSF
Copeman, Russell, ACSAQ
Dessureault, Anne-Marie, FNCSF
Gerson, Anne, ACÉPO
Girard, Isabelle, ACÉPO
Griffore, Janine, AFOCSC
Kdough, Louis, CNPF
Koncz, Michelle, FNCSF
Lamoureux, Dan, ACSAQ
Lepage, Roger, Miller Thomson
Morand, Valérie, FNCSF
Morin, Marie-Christine, FCCF
Ouellette, Chantal, FCÉNB

Ordre du jour (tel qu'adopté)

1. Ouverture et appel nominal
2. Élection d'une présidence d'assemblée et d'une secrétaire d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Procès-verbaux :
 - 4.1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 octobre 2018
5. Suivis aux procès-verbaux
6. Élections : représentantes et représentants au conseil d'administration 2019-2020
7. Rapport annuel d'activités
8. Rapport sur la planification stratégique 2015-2020
9. Affaires financières
 - 9.1. Rapport financier annuel au 31 mars 2019 – présentation et réception
 - 9.2. Nomination d'une firme d'experts-comptables pour l'audit 2019-2020
 - 9.3. Cotisation annuelle 2020-2021
10. Règlements administratifs
11. Résolutions
12. Élections des membres de l'exécutif
13. Date et lieu des prochaines rencontres
14. Levée de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL NON ADOPTÉ

1. Ouverture et appel nominal

Le président de la FNCSF, monsieur Mario Pelletier, ouvre la réunion à 9 h et souhaite la bienvenue à toutes et tous à cette 29^e assemblée générale annuelle. Il procède à l'appel nominal et constate le quorum.

2. Élection d'une présidence d'assemblée et d'une secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Jean-Sébastien Blais et appuyé par Anne-Marie Gélinault :

Que monsieur Guy Jourdain agisse à titre de présidence d'assemblée.

ADOPTÉE

Il est proposé par Melinda Chartrand et appuyé par Jean-Sébastien Blais :

Que madame Anne-Marie Dessureault agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE

3. Adoption de l'ordre du jour

Les items 7. Rapport annuel d'activités et 8. Planification stratégique seront traités ensemble.

Il est proposé par Ghislaine Foulem et appuyé par Louis Arseneault :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE

4. Procès-verbaux

4.1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 octobre 2018

Il est proposé par Gilles Fournier et appuyé par Yolande Dupuis :

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 octobre 2018, tel que présenté.

ADOPTÉE

5. Suivis aux procès-verbaux

1. En AGA 2018, un souhait a été formulé en lien avec le Plan stratégique 2015-2020 afin de recevoir, en AGA 2019, des informations en ce qui a trait à l'impact de l'entente stratégique signée en 2017 avec Patrimoine canadien pour l'ensemble des conseils scolaires.

L'entente a permis de répondre à diverses demandes :

La signature de cette entente stratégique a permis de moderniser le fonctionnement des ententes fédérales-provinciales encadrant le transfert des fonds fédéraux dirigés vers l'enseignement du français langue première, afin de mieux respecter les droits des francophones.

Grâce à l'entente stratégique, le nouveau protocole respecte plusieurs des demandes :

1. Les mécanismes de reddition de compte ont été améliorés
2. Le nouveau PLOE tient compte du coût supplémentaire de l'ELF
3. L'entente stratégique a permis de reconnaître le rôle des conseils scolaires sur tous les aspects de l'éducation élémentaire et secondaire qui touchent la langue et la culture.
4. Le PLOE est désormais assorti d'un engagement de la part des gouvernements provinciaux et territoriaux de consulter les conseils scolaires pour l'élaboration de leur plan d'action respectif ainsi que la mise en œuvre d'initiatives en éducation.

Le nouveau protocole s'inscrit dans l'esprit de l'entente stratégique en éducation, c'est-à-dire qu'il préconise une approche basée sur la consultation, la transparence et la reddition de comptes.

Pour l'année 2018-2019 qui vient de se terminer, plus de détails seront présentés sous l'item 8. Planification stratégique du présent ordre du jour en ce qui a trait aux démarches de la FNCSF, dans ce dossier.

2. Par ailleurs, en AGA 2018, il avait été demandé, en ce qui a trait au plan de cotisation annuelle, que l'administration se repenche sur le plan de cotisation pour les prochaines années, en raison du contexte de restrictions budgétaires de nombreux conseils scolaires.

Lors de leur rencontre de février 2019, les membres du conseil d'administration se sont penchés sur la demande des délégués votants d'explorer la possibilité de modifier le plan de cotisation pour les prochaines années. Ils ont convenu de maintenir le cap pour l'année 2020-2021, tel que proposé dans le plan quinquennal.

Plus de détails seront présentés à l'item 9.3. Cotisation annuelle 2020-2021 du présent ordre du jour.

3. Finalement, toujours en suivi à l'AGA 2018, cette fois au chapitre du Protocole d'entente relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité et de la langue seconde (PLOE). La FNCSF avait été mandatée afin qu'elle ne ménage aucun effort pour s'assurer que ses membres reçoivent un financement à juste part qui répond réellement à leurs besoins.

Au cours de la dernière année, donc depuis octobre 2018, la FNCSF a effectué de nombreuses démarches en lien avec le PLOE, notamment :

- 4 consultations en personne ou par téléphone avec la ministre Mélanie Joly, responsable de la francophonie et des langues officielles
- 4 rencontres ou conversations avec Caroline Séguin, directrice des politiques au cabinet de la Ministre Joly
- 2 conversations avec Denys Giguère, sous-ministre adjoint au Ministère de l'Éducation de l'Ontario et président du comité de négociation du PLOE au nom des provinces et territoires
- 3 rencontres avec le directeur général des langues officielles à Patrimoine canadien, Denis Racine.
- organisation d'une journée de démarchage sur la colline parlementaire sur cet enjeu
- 1 rencontre avec ses partenaires communautaires toujours en lien avec cet enjeu
- diffusion de 5 communiqués de presse
- réalisation de 15 entrevues
- rédaction d'un document de positionnement dans le cadre de l'élection fédérale 2019
- 6 communications courriel aux membres du CA, présidences de conseil scolaires et directions générales de l'éducation

Plus de détails suivront sous l'item 8. Planification stratégique du présent ordre du jour.

Les autres suivis sont prévus à l'ordre du jour, s'il y a lieu.

6. Élections : représentantes et représentants au conseil d'administration 2019-2020

La présidence de l'assemblée énumère la liste des représentantes et des représentants des régions qui sont proposés afin de siéger au sein du conseil d'administration de la FNCSF pour l'année 2019-2020.

Il est proposé par Charly Mini et appuyé par André Bidal :

D'élire les membres du conseil d'administration selon la liste des représentantes et représentants des régions présentée.

1 abstention

ADOPTÉE

7. Rapport annuel d'activités

8. Rapport sur la planification stratégique 2015-2020

Valérie Morand, directrice générale de la FNCSF, présente à l'assemblée le rapport annuel d'activités 2018-2019 qui fut remis à tous les participants lors de leur inscription au congrès. Il présente également une mise à jour de la mise en oeuvre de la planification stratégique 2015-2020 de la FNCSF. (voir powerpoint).

Il est proposé par Ghislaine Foulem et appuyé par Sylvie Landry :

De recevoir le rapport annuel d'activités 2018-2019.

ADOPTÉE

Il est proposé par Roger Grégoire et appuyé par Johanne Lacombe :

De recevoir le rapport sur la planification stratégique de la FNCSF pour 2015-2020, tel que présenté.

ADOPTÉE

9. Affaires financières

9.1 Rapport financier annuel au 31 mars 2019 – présentation et réception

Monsieur Émile Gallant, 2^e vice-présidence de la FNCSF, fait la présentation du rapport financier annuel.

Après quelques questions et clarifications,

Il est proposé par Denis M. Chartrand et appuyé par André Bidal :

De recevoir les états financiers au 31 mars 2019 audités par la firme d'experts-comptables Marcil-Lavallée, tels que présentés.

ADOPTÉE

Note : on suggère de viser un fonds de réserve pour éventualités représentant 6 mois de fonctionnement.

9.2 Nomination d'une firme d'experts-comptables pour l'audit 2019-2020

Il est proposé par Émile Gallant et appuyé par Anne-Marie Gélinault :

De nommer la firme d'experts-comptables Marcil-Lavallée à titre d'auditeurs pour l'exercice financier 2019-2020 de la FNCSF.

ADOPTÉE

Note : À tous les trois ans, la FNCSF effectue un appel d'offres auprès de cabinets d'experts-comptables. Le prochain appel est prévu en l'automne 2020.

9.3 Cotisation annuelle 2020-2021

Émile Gallant poursuit en présentant le plan de cotisation quinquennal de la FNCSF ainsi que la formule suggérée pour 2019-2020, qui est l'année 3 sur 5. À titre indicatif, les délégués reçoivent un aperçu des coûts par conseil scolaire pour les 5 années du plan.

Après quelques interventions,

Il est proposé par Marcel Basque et appuyé par Léonard LeFort :

D'adopter la nouvelle formule de cotisation à la FNCSF pour l'année 2020-2021 qui est de :

1 500 \$ par conseil scolaire + 0,90 \$ * par élève

* Les conseils scolaires de 500 élèves et moins ont un montant de cotisation fixe à 1 500 \$.

ADOPTÉE

Les membres recevront un avis de cotisation pour 2020-2021 au printemps 2020.

Il est entendu que la formule de cotisation continuera d'être adoptée annuellement.

10. Règlements administratifs

Des propositions de modifications aux règlements administratifs sont présentées aux délégués et sont en lien avec l'ajout du vote par procuration, à l'article 1 pour l'ajout d'une définition et à l'article 9 pour l'ajout du vote par procuration.

Jean Lemay, président du comité de révision des politiques de la FNCSF, présente les grandes lignes de ces changements.

Il est proposé par Jean Lemay et appuyé par Denis M. Chartrand :

D'adopter, en bloc, les modifications proposées aux règlements administratifs de la FNCSF en ce qui a trait aux changements de fond en lien avec l'ajout du vote par procuration que l'on retrouve aux articles 1 et 9.

1 contre

ADOPTÉE

Ces changements prendront effet dès la fin de l'AGA 2019.

11. Résolutions

Un délégué prend la parole.

ATTENDU QUE :

- a) La *Charte canadienne des droits et libertés* par son article 23 confère l'égalité réelle relativement à l'éducation de l'anglais et du français en situation minoritaire;
- b) L'un des trois enjeux prioritaires énoncés par la FNCSF en 2016-2017 était d'assurer que l'éducation en français bénéficie d'« infrastructures scolaires qui répondent aux besoins des communautés francophones et acadiennes ».
- c) Le Parti Libéral du Canada gouvernera en situation minoritaire et devra recevoir l'appui de divers partis ayant des positions possiblement divergentes à l'égard de l'éducation française langue première en situation minoritaire.
- d) Suite à son élection, le nouveau gouvernement fédéral discutera avec le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada des demandes venant de l'entente stratégique FNCSF-CNPF-FCFA du Canada et Patrimoine canadien;

Il est proposé par Jean-Sébastien Blais et appuyé par Simon Cloutier :

Que la Fédération nationale des conseils scolaires francophones priorise dans son démarchage la poursuite de l'équivalence réelle, tant au niveau des infrastructures que du financement et de l'offre de programmes dans le cadre de sa prochaine planification stratégique.

On appelle un vote afin d'autoriser la réception de la résolution.

Il est proposé par Jean-Sébastien Blais et appuyé par Ghislaine Foulem :

De passer au vote afin d'autoriser la réception de la résolution.

ADOPTÉE

La résolution recevant plus du 2/3 des votes requis pour être discutée, on passe maintenant au vote :

Il est proposé par Jean-Sébastien Blais et appuyé par Simon Cloutier :

Que la Fédération nationale des conseils scolaires francophones priorise dans son démarchage la poursuite de l'équivalence réelle, tant au niveau des infrastructures que du financement et de l'offre de programmes dans le cadre de sa prochaine planification stratégique.

ADOPTÉE

12. Élections des membres de l'exécutif

Présidence

Il est proposé par Sylvianne Maisonneuve et appuyé par Réal Allain :

De soumettre la candidature de M. Louis Arseneault à la présidence de la FNCSF.

ADOPTÉE

La candidature de Monsieur Arseneault est la seule reçue dans les délais. Il est élu sans opposition au poste de présidence de la FNCSF. Il sera en poste jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

Vice-présidence – région Ouest et Nord

Il est proposé par Simon Cloutier et appuyé par Louis Arseneault :

De soumettre la candidature de M. Jean-Sébastien Blais à la vice-présidence – région Ouest et Nord de la FNCSF.

ADOPTÉE

La candidature de Monsieur Blais est la seule reçue dans les délais. Il est élu sans opposition au poste de vice-présidence- région Ouest et Nord de la FNCSF. Il sera en poste jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

Vice-présidence – région Atlantique

Il est proposé par Charly Mini et appuyé par Janine Gallant :

De soumettre la candidature d'Émile Gallant à la vice-présidence – région Atlantique de la FNCSF.

ADOPTÉE

La candidature de Monsieur Gallant est la seule reçue dans les délais. Il est élu sans opposition au poste de vice-présidence – région Atlantique de la FNCSF. Il sera en poste jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

Vice-présidence – région Centre (Ontario)

Il est proposé par Bernard Lesage et appuyé par Léonard LeFort :

De soumettre la candidature de Denis Chartrand à la vice-présidence – région Centre (Ontario) de la FNCSF.

Il est proposé par Sylvie Payeur et appuyé par Micheline Lovenuk :

De soumettre la candidature de Jean Lemay à la vice-présidence – région Centre (Ontario) de la FNCSF.

En raison de la réception de deux candidatures, des élections sont déclenchées. On demande un vote secret et on procède à l'élection d'une présidence d'élections et de deux scrutateurs.

Il est proposé par Bernard Lesage et appuyé par Anne-Marie Gélinault :

Que Guy Jourdain soit nommé président d'élections.

ADOPTÉE

Il est proposé par Mario Pelletier et appuyé par Anne-Marie Gélinault :

Qu'Anne-Marie Dessureault et Michelle Koncz soient nommées scrutatrices.

ADOPTÉE

Il est proposé par Simon Cloutier et appuyé par Louis Arseneault :

Que le vote soit secret.

ADOPTÉE

Les candidats prennent la parole et s'adressent à l'assemblée. (3 minutes chacun)

Les délégués passent à un vote secret.

Monsieur Denis M. Chartrand est élu au poste de vice-présidence – région Ontario de la FNCSF, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

Il est proposé par Anne-Marie Gélinault et appuyé par Melinda Chartrand :

De procéder à la destruction des bulletins de vote.

ADOPTÉE

On laisse la parole aux trois vice-présidences élues afin qu'elles adressent un mot aux délégués.

Il est à noter que la nouvelle présidence de la FNCSF aura l'occasion de vous adresser quelques mots plus tard, juste avant la levée de l'assemblée.

Il est également à noter que les postes de 1^{ère}, 2^e et 3^e vice-présidences seront comblés en rencontre du conseil d'administration qui se tiendra dès la fin de l'AGA 2019.

13. Date et lieu des prochaines rencontres

Le congrès 2020 et la prochaine assemblée générale annuelle se tiendront à Sudbury (Ontario), du 29 au 31 octobre 2020. Une courte présentation des attraits de la région est présentée à l'assemblée.

Par ailleurs,

Il est proposé par Émile Gallant et appuyé par Ghislaine Foulem :

D'organiser le congrès 2021 et la prochaine assemblée générale annuelle à Charlottetown (Ile-du-Prince-Édouard), vers la 3^e semaine d'octobre 2021, selon les disponibilités des hôtels.

ADOPTÉE

14. Levée de l'assemblée

Avant la levée de l'assemblée, un membre de l'exécutif prend la parole afin de remercier le président sortant, Mario Pelletier, pour son travail à la tête de la FNCSF.

Par ailleurs, le président sortant Mario Pelletier adresse quelques mots aux délégués.

Finalement, le nouveau président Louis Arseneault adresse également quelques mots aux délégués et remercie la présidence d'assemblée.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés,

Il est proposé par Jérôme Perrault :

De lever la séance à 11 h 20.

ADOPTÉE

Adopté à l'assemblée générale annuelle du _____ 2020.

Présidence

Direction générale